



Economie- industrie

DECARBONER, INNOVER ET COOPERER POUR UNE ECONOMIE DURABLE EN REGION

Les chiffres clés du territoire

- ❖ L'industrie est le 4^{ème} secteur pour les émissions de GES, soit 14% des émissions régionales en 2019, et 17% de la consommation énergétique en 2020
- ❖ 58% de l'énergie consommée d'origine fossile
- ❖ Presque 160 000 entreprises, dont 8% d'industries, et 97% de TPE (Très petites entreprises, <20 salariés)
- ❖ 15% des 4800 ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) industrielles soumises à déclaration de leurs émissions, ce qui représente plus de la moitié des émissions industrielles

- ✓ Des exemples de dynamiques à l'œuvre en région
- ✓ 12 territoires d'industries sur 827 communes
- ✓ Un accélérateur des transitions écologiques et sociales, Centre-Val de Loire ACCEL'TRANSITIONS
- ✓ 33 formations répondant à la thématique « Transition écologique » de la carte-cible régionale parmi les 91 formations par apprentissage soutenues

FEUILLE DE ROUTE POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL ET ECONOMIQUE

Défi à relever



Amplifier la mise en mouvement des entreprises dans leurs démarches de transition écologique (notamment généralisation des plans de transition des industriels) en massifiant la formation et la mise en réseau

La **transition écologique des entreprises industrielles est au cœur des priorités régionales** pour atteindre les objectifs de décarbonation, renforcer leur résilience face aux changements ou risques environnementaux (accès à l'eau par exemple), et renforcer leur compétitivité.

Pourquoi ce défi en Centre-Val de Loire ?



Les moyens de réduire l'empreinte écologique tout en maintenant une activité rentable sont variés et très dépendants des caractéristiques de la production. La sensibilisation et la formation aux enjeux environnementaux doit ainsi être générale mais également spécifique à chaque secteur d'activité.

L'écologie industrielle territoriale (EIT), qui vise à mutualiser les ressources au sein d'un même territoire (eau, énergie...), les déchets des uns pouvant devenir les ressources des autres, est encore peu développée en région, malgré son fort potentiel tout autant environnemental qu'économique.

Des actions sont possibles, en renforçant les mises en réseau, entre entreprises et entre les acteurs du développement économiques qui les accompagnent. L'interconnaissance des dispositifs de soutien existants ou des projets inspirants est clé pour accompagner les entreprises vers une transition écologique économiquement viable. D'autres actions visent à accompagner les sites industriels les plus émetteurs dans l'élaboration de plans de décarbonation, de sobriété et d'efficacité énergétique à l'horizon 2030 et dans leur mise en œuvre. Cette démarche trouve à s'appliquer à un grand nombre d'industriels, au regard de la part importante de l'industrie diffuse en région.



Défi #1: Amplifier la mise en mouvement des entreprises dans leurs démarches de transition écologique (notamment généralisation des plans de transition des industriels), en massifiant la formation et la mise en réseau

Actions d'accompagnement

Poursuivre les travaux visant à préfigurer une "Convention des entreprises pour le climat" (CEC) sur une filière test en région

Étendre le suivi et l'accompagnement de la décarbonation des entreprises industrielles au-delà des sites les plus émetteurs

Renforcer la diffusion de bonnes pratiques (notamment grâce à des visites sur sites) et l'information des entreprises sur les aides existantes pour décarboner leur activité et l'inscrire dans la transition écologique

Organiser et animer un temps d'échanges entre Territoires d'Industrie sur la mise en œuvre des axes "économie circulaire - écologie industrielle et territoriale (EIT)" de leurs plans d'action pour diffuser les bonnes pratiques

Mettre en place, dans le cadre du projet ITEEneraire, un groupe-métier "économie" avec un parcours de formation embarquement-accelération-ancrage dans la transition écologique et énergétique

Intégrer de manière visible la transition écologique dans l'organisation existante des développeurs économiques :

- au niveau régional pour définir une organisation efficiente
- au niveau départemental pour la mise en œuvre opérationnelle : prospection, détection des besoins et des projets, désignation de pilotes pour l'accompagnement des entreprises, balayage et identification des dispositifs mobilisables, accompagnement au montage de dossiers

Partager une cartographie des acteurs : identifier et recenser l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement économique des entreprises (développeurs économiques, chefs de projets territoriaux d'industrie, référents dans les collectivités,...)

Porteurs d'actions : Conseil régional, Etat (DREETS, DREAL, Ademe), CNFPT, collectivités engagées dans ITEEneraire, collectivités territoriales d'industrie

Exemples d'actions de territoire*

Identifier les potentialités de réhabilitation de friches pour favoriser l'implantation des entreprises dans une logique de sobriété foncière et (re)dynamiser les territoires
Intégrer des clauses environnementales dans les critères d'attribution du foncier industriel

Financer au niveau territorial des projets de performance énergétique, complémentaires aux financements nationaux (ex. CEE, Fonds Chaleur...) en coordination avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres des Métiers et de l'Artisanat
Intégrer dans la commande publique des critères favorisant l'industrie décarbonée
Évaluer le potentiel de développement de zones « écologie industrielle et territoriale » (EIT), pour créer des synergies entre entreprises (échange de matières premières, partage d'équipements, d'approvisionnements...)

Déployer une animation territoriale des acteurs économiques en vue de développer une démarche d'« écologie industrielle et territoriale » (EIT)
Favoriser une autonomie énergétique (énergie renouvelable, chaleur, etc...) individuelle ou collective (mutualisation territoriale) des entreprises

Acteurs potentiels : Collectivités...